

Le cri et l'action

On a pu saluer dans SOS Racisme (promoteur du badge « Touche pas à mon pote ») une tentative de renouveler l'engagement politique. Sur un fond idéologique des plus traditionnels (l'antiracisme, l'antixénophobie), Harlem Désir et ses amis ont su trouver un second souffle en changeant de registre: du moralisme — chrétien ou laïc — on passe à l'affirmation tout à la fois affective et rationnelle d'une réalité cosmopolite; ce sont nos potes (et non des boucs émissaires) et nous aimons ce qu'ils nous apportent de différent.

Question de langage? Pas seulement. Ce mouvement prend ses racines dans les courants militants de ces dernières années, qui se sont portés surtout sur les droits de l'homme (Amnesty International) et l'écologie. Des actions concrètes, une volonté d'entreprendre et non de juger, de discourir, de fantasmer la société idéale.

C'est également une tentative de renouveler l'engagement politique qui motive les Verts allemands. Face à un paysage politique bipolarisé et figé, l'ambition des écologistes d'outre-Rhin est de regrouper les sensibilités nouvelles qui ne trouvent plus de lieux d'accueil dans les organisations traditionnelles. Les attitudes vertes signalent en contrepoint les critiques à l'établissement politique: refus des conventions parlementaires, de l'action feutrée et du consensus tiède; affirmation brutale des revendications, spontanéité de la forme qui tranche avec la prudence, le souci de respectabilité des organisations sociales et politiques historiques. Dans les deux cas s'expriment le besoin d'affirmer bien haut des valeurs ressenties comme essentielles, l'urgence de dire avec force ce que les porte-voix patentés ne font plus au mieux que murmurer,

qu'ils diluent précautionneusement, ou qu'au pire ils taisent par crainte de diviser ou par incompréhension de réalités nouvelles qui n'entrent pas dans leurs catégories de pensée.

SOS Racisme, les Verts allemands et d'autres mouvements moins connus ont en commun cette vocation prophétique de crier danger: l'intolérance raciale, la menace atomique, la mise en coupe de la nature mettent en danger nos sociétés.

Le cri doit susciter la prise de conscience puis l'organisation et l'action. Sans quoi les prophètes prêchent dans le désert. Déjà lors des dernières consultations électorales les Verts ont montré des signes d'essoufflement. Est-ce leur refus de prendre des responsabilités de gestion, leurs angoisses face au pouvoir qui ont affaibli leur crédibilité? C'est probable.

*Porter le badge SOS Racisme, c'est une manière de crier sa conviction. Mais rapidement ce cri peut devenir mode confortable s'il n'est pas relayé par des actions concrètes, collectives pour faire échec à la haine raciale. Si un mouvement comme Amnesty dure depuis de si nombreuses années, c'est qu'il a matérialisé la lutte pour le respect des droits de l'homme; le cri se double d'une intense activité, minutieuse, systématique et peu spectaculaire: repérages des prisonniers d'opinion et des violations des libertés, établissement de contacts avec les détenus avec parfois libération à la clé. **DP***

LOGICIELS

La nouvelle vague informatique

Vous rêvez de vous informatiser et vous faites l'acquisition d'un ordinateur. Aussi longtemps que vous n'achetez pas de logiciel, votre matériel (écran de visualisation, clavier, imprimante...)

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 777 6 juin 1985

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1985: 35 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Francine Crettaz
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

777

La nouvelle vague informatique

peut servir de presse-papier, d'élément de décoration ou vous aider à épater vos visites. Car c'est le rôle du logiciel de rendre vos appareils opérationnels en leur donnant des instructions. Si vous préférez, pour reprendre une définition officielle, le logiciel est une « création intellectuelle rassemblant des programmes, des procédures, des règles et de la documentation utilisés pour faire fonctionner un système informatique » (International Standards Organization, Genève).

On distingue ainsi divers types de logiciels en fonction de leur usage: les systèmes d'exploitation et programmes utilitaires qui remplissent les fonctions fondamentales du système informatique et sont généralement livrés par les producteurs de matériel; les outils de programmation (langages, générateurs de matrices et de listes) destinés avant tout aux programmeurs; les logiciels d'application (programmes comptables, traitement de texte, gestion des stocks...).

De manière générale, le marché du logiciel supprime progressivement celui du matériel. Il y a quelques années, pour une entreprise qui s'informatisait, l'investissement résidait dans l'achat du matériel, les coûts du logiciel étant considérés comme des frais courants de fonctionnement. Aujourd'hui, le logiciel représente près des trois quarts du coût global de l'informatisation.

30 000 POSTES DE TRAVAIL

Ce marché en pleine expansion occupe, selon les chiffres de 1984, près de 30 000 personnes pour des travaux de conception et de maintenance de logiciels. La valeur de ces services est estimée à trois milliards de francs. Trois groupes se répartissent ce

marché. Les départements informatiques des grandes entreprises privées ou des services publics engagent de 23 à 24 000 collaborateurs pour un coût de 2,1 à 2,6 milliards, soit près de 80% du marché. Les 20% restants sont répartis par moitié entre les deux groupes des fabricants de matériel, d'une part, et des entreprises de logiciels, d'autre part.

Ces entreprises de logiciels (environ 400 unités) se caractérisent par leur faible taille: plus de la moitié d'entre elles ne comptent qu'une à deux personnes. Parmi les trente principales entreprises de logiciels répertoriées par l'UBS (Etudes conjoncturelles et de branches « Ingénierie informatique en Suisse », février 1985), les deux tiers d'entre elles comptent de dix à cinquante employés. Concentration en outre à l'intérieur de ce marché puisque les trois unités les plus importantes des trente recensées — Cap Gemini SA, Genève (la seule parmi les trente à avoir son siège en Suisse romande), EDV-Beratung Baudet, Bâle, et Systor AG à Zurich s'assurent environ 14% du chiffre d'affaires global de l'ensemble des producteurs de logiciels.

EXPORTATION À LA TRAÎNE

Sur le marché extérieur, les exportations suisses de logiciels (15 à 30 millions de francs par an) ne représentent que 3 à 4% des importations. Les logiciels pour micro-ordinateurs proviennent en grande partie des Etats-Unis. La Suisse n'exporte pratiquement pas ce type de logiciels mais plutôt des programmes pour ordinateurs à grande capacité.

Malgré la haute réputation de sa matière grise, la Suisse aurait-elle déjà raté le train de l'informatique? L'évolution ultra-rapide de cette industrie redonnera-t-elle à notre pays une deuxième chance de s'insérer dans un marché qui privilégiera, en bout de gamme, les sociétés capables d'innover réellement? Ici, pas de diagnostic définitif. Surtout en l'état du capital-risque, malgré les belles professions de foi bancaires, et eu égard à la mauva-

querelle de la garantie des risques à l'innovation. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le boom du logiciel est un signe — et les prévisions de croissance annuelle sont de plus de 10% dans ce secteur: l'apprentissage de l'informatique à l'école, c'est déjà des cours de rattrapage!

PROGICIELS

On n'arrête pas le progrès

Des logiciels «simples» aux logiciels sur mesure, l'évolution s'est faite naturellement, pourrait-on dire, au rythme des commandes particulières des différentes catégories de clients. De même, des logiciels sur mesure aux progiciels, il n'y avait qu'un pas, d'ores et déjà franchi et tout à fait compréhensible dans la logique commerciale: les progiciels sont des logiciels standardisés, présentés sur le marché sous forme de produits finis; ils se distinguent ainsi des logiciels sur mesure qui sont mis au point, pour ainsi dire au coup par coup, pour répondre aux besoins spécifiques d'une application informatique ou électronique industrielle; beaucoup moins coûteux, les progiciels envahissent aujourd'hui le marché à une vitesse grand V, et plus particulièrement dans la micro-informatique (à usage domestique ou professionnel).

Avec l'apparition des progiciels, c'est, au cours des années 80, toute la stratégie industrielle des SSCI, sociétés de services et de conseils en informatique, qui a dû être révisée: il a fallu forcer sur la compétitivité, les marchés n'étant plus aussi fragmentés qu'auparavant; force a été aussi d'investir massivement, avec des rendements incertains. Aux Etats-Unis, les firmes qui voulaient préserver leurs positions, voire même les fortifier, ont dû recourir à de nouvelles formes de financement; avec pour conséquence que les fusions se sont multipliées

d'un côté, et que, d'un autre côté, certaines SSCI, voulant demeurer indépendantes, ont fait leur apparition en bourse (dix sociétés ont été cotées sur le marché américain en 1982 et vingt en 1983).

Et ceci sans parler des défis, à la fois commerciaux et industriels, des logiciels de la «quatrième génération» vers lesquels on évolue actuellement et qui exigent une «étroite connexion des logiciels de base, des logiciels d'application et des bases de données». Aux Etats-Unis, les SSCI directement concernées ne s'en sortent qu'en passant entre elles des accords de coopération technologique et commerciale dans la mesure où elles ont des spécialisations complémentaires.

Décidément, l'ère des pionniers est largement révolue... Comment apprécier l'évolution de la situation? A vrai dire, les statistiques fiables manquent encore. Ce que l'on connaît pourtant, c'est l'ampleur de l'avance américaine: en 1979, cinq des neuf principaux vendeurs de logiciels sur le marché européen étaient américains, y compris les trois premiers; et cette emprise n'a cessé de s'accroître avec l'apparition des progiciels.

L'état des ventes de services informatiques (publié par Rauf Gönenc dans «L'Observateur de l'OCDE» de novembre dernier, d'où certaines des indications publiées ci-dessus sont aussi tirées):

A. États-Unis (en milliards de dollars)	1982	1987
Progiciels	5,8	29,0
Services de traitement de données (en temps réel et différé)	11,1	21,4
Services professionnels (conseil, ingénierie, logiciels sur mesure)	6,0	13,7
Systèmes intégrés ou clés en mains	3,6	12,9
B. Europe (en milliards de dollars)	1980	1985
Progiciels	0,9	2,6
Services de traitement de données (en temps réel et différé)	4,7	7,2
Services professionnels (conseil, ingénierie, logiciels sur mesure)	1,8	3,8
Systèmes intégrés ou clés en mains	1,1	2,6

prochaine votation sur l'initiative populaire contre la vivisection, du moins pour ses adversaires. Il ne s'agit pas de nier tout effet à la loi fédérale. Mais les chiffres présentés par l'administration, d'où proviennent-ils? Des utilisateurs eux-mêmes, dont on peut supposer, dans le contexte actuel, qu'ils n'ont aucun intérêt à gonfler le nombre des animaux utilisés. Et les chiffres de l'année précédente, qui servent de référence pour apprécier la baisse? Ils résultent d'une appréciation effectuée par les utilisateurs.

L'Ofiamt annonce que la Suisse a connu deux grèves en 1984, impliquant une cinquantaine de salariés. Information immédiatement répercutée, commentée et récupérée pour illustrer les vertus de la paix sociale. Sait-on qu'en l'absence d'obligation faite aux entreprises d'annoncer les conflits

sociaux, l'administration fédérale puise son information dans la lecture de la presse?

Imprimées dans un journal, les statistiques donnent une impression de sérieux et de définitif. Trop souvent, elles ne sont que le résultat d'un bricolage auquel seul notre besoin de certitude donne sa validité.

DÜRRENMATT

Droits de l'homme: on peut rêver...

Branle-bas de combat parisien les 30 et 31 mai pour la liberté et les droits de l'homme, organisé par les autorités françaises avec la participation d'intellectuels réputés.

Invité également, Friedrich Dürrenmatt a répondu à Jack Lang, ministre de la Culture (trad. DP):

«Bien que je sois reconnaissant à la France de son attitude à l'égard du Nicaragua, j'ai appris que votre pays a exporté pour 61,8 milliards (soixante et un mille huit cents millions / 61 800 000 000 FF) d'armements, un nombre qui, exprimé en kilomètres, représente plus de cinq fois le diamètre du système solaire. Dès lors, je ne considère plus la France comme le lieu approprié pour débattre des droits de l'homme et de la liberté. J'admets ne pas connaître de pays où cela serait possible: là où on meurt de faim, ce serait dérisoire; là où les droits de l'homme et la liberté sont bafoués, ce serait impossible; là où les armes sont produites pour les réprimer, ou de l'argent amassé pour ce commerce, ce serait du cynisme. Comme les considérations stratégiques du président américain englobent également notre système solaire, je propose que vous teniez votre conférence dans un autre système solaire et, à cette condition, j'accepte avec joie votre invitation qui m'honore.»

PRO DOMO

Statistiques et réalités

En principe, les statistiques devraient permettre de mieux cerner les faits économiques et sociaux. Trop souvent, et particulièrement en Suisse, elles n'ont qu'un rapport flou avec la réalité qu'elles sont censées décrire. Deux exemples récents.

L'Office vétérinaire fédéral annonce que l'expérimentation animale est en baisse dans notre pays.

En un an, le nombre des animaux sacrifiés pour les besoins de l'expérimentation a chuté de 12%. Un résultat qui est à mettre en rapport avec la mise en vigueur en juillet 1984 de la nouvelle loi sur la protection des animaux, ajoute l'office fédéral. Des chiffres qui tombent à pic dans la perspective de la

Le modèle de Vissoie

Signe des temps, nous l'avons déjà dit (voir DP 769), le projet de prochaine exposition nationale a beaucoup de peine à faire parler de lui et surtout à enthousiasmer les foules. C'est pourtant sur ce sujet que le débat était engagé le 30 mai dernier à «la Bulle» (Forum économique et culturel des régions), installée pour une dizaine de jours à Sainte-Croix. Un débat qui inaugurerait la première production du Forum hors de ses frontières neuchâteloises (mis à part un passage à Pontarlier), avec en point de mire une réelle «helvétisation» de ses programmes. Un débat en outre parfaitement dans la ligne de «la Bulle» qui, depuis sa création en 1982, a le génie de porter sur la place publique des sujets de discussion/réflexion généralement peu abordés.

Ainsi de CH-91, car il faut admettre que seul le refus récent de Lucerne d'entrer financièrement en matière a eu le mérite de mobiliser les médias sur ce thème. La décision lucernoise, de l'avis des organisateurs de CH-91, n'est pas dramatique, mais doit pourtant être prise au sérieux. Aujourd'hui déjà, se profile l'opposition: Schwytz, Uri, Zoug, Obwald et Nidwald peuvent encore faire échec à l'expo par le lancement d'initiatives ou, plus simplement, en n'acceptant pas le poste budgétaire ad hoc; en outre, l'indifférence de Zurich, celle de Berne qui se prépare à célébrer le 800^e anniversaire de son existence, celle des milieux patronaux qui taxent le projet de «chose de sociologues», n'ont rien de réconfortant.

Face à ce mépris, Bâle tente de rameuter les énergies en lançant le thème des «régions sinistrées», avec pour objectif le rassemblement des régions limitrophes et des cantons primitifs en un bloc uni face à la puissance de Zurich. Cette tentative risque bien d'être vouée à l'échec: les cantons frontaliers sortent endoloris de leur récent échec de stratégie commune dans le cadre du renouvellement de la

convention franco-suisse, d'une part, et les cantons primitifs craignent une «colonisation» de l'extérieur pour la réalisation de CH-91, d'autre part.

Positive — bien que d'importance très relative — la réaction des cantons romands, Genève en tête. A ce jour, sur les quelque trois cents projets déposés, près de la moitié émanent de Suisse romande. Entre autres, un projet de la Télévision suisse romande en vue de la réalisation d'un festival de films reflétant des situations de fiction; un projet de la commune de Vissoie, déjà concrétisé par une exposition, reflet d'une vallée dans son passé, son présent et ses projets d'avenir. C'est peut-être, paradoxalement, dans cette commune valaisanne que l'un des visages imaginables de CH-91 est aujourd'hui le plus net et le plus intéressant. Il ne tient qu'à vous d'y aller voir de plus près: pas possible de manquer la Tour de Vissoie, cinq étages qui dominent le paysage, à une centaine de mètres à peine de la place des autocars.

SOL NATIONAL

Le dernier des bousiers

S'il vous arrive de lire un livre par année en allemand, votre sélection 85 aura été facilitée par la parution du fantastique bouquin d'Erwin R. Müller: *Unser Boden - der letzte Dreck?*, soit à peu près, et poliment: Notre sol - le dernier des bousiers? (Gümligen, Zytglogge Verlag, 1985).

A l'origine de cet ouvrage (comme on dit): une série d'articles parus l'hiver dernier dans la *Berner Zeitung* d'Urs Gasche, consacrés aux effets désastreux de l'agriculture moderne sur le paysage et l'environnement. Série mémorable, parfaitement documentée, qui a remué les consciences et les esprits dans toute la campagne bernoise, et marquée par une discussion publique gigantesque dans la grande salle de Kirchberg où se massaient un

millier de paysans oscillant entre l'angoisse et l'espoir.

Car il y a bien lieu de se poser des questions. Pour une planète mesurant 12 700 km de diamètre, une mince couche d'humus cultivable de 25 à 30 centimètres, c'est une pelure un million de fois plus fragile qu'une coquille d'œuf. Or notre nourriture, notre survie dépendent de cette vulnérable pellicule.

On connaît le cercle infernal de l'agriculture en pays industrialisé: des engrais/insecticides/fongicides, etc., administrés en quantités croissantes au fur et à mesure de l'épuisement ou de l'accoutumance du sol et des espèces nuisibles, des prix de vente couvrant à peine les frais de production, des subventions versées en fonction des quantités livrées, bref l'obligation pour les cultivateurs et les éleveurs de produire toujours davantage pour maintenir et si possible accroître le revenu de leur travail.

Le drame, c'est évidemment que cette course à la productivité, dûment encouragée par les centaines d'ingénieurs-agronomes formés chaque année dans notre pays, par les «vulgarisateurs» et par les agromchimistes en tous genres, se fait aux dépens de la qualité du sol — et des produits aussi bien sûr. On a oublié les années de jachère, qui permettaient à la terre de se reposer; on ne pratique même plus l'assolement alternatif, qui préserve la fertilité des sols.

Au lieu de cela, on (mal)traite à outrance cet agent de production numéro un que constitue le sol: 176 kilos d'engrais chimiques par hectare, et 1900 grammes d'insecticides vaporisés ici et là encore à la «boille», le plus souvent à la machine, quand ce n'est pas par avion. Sans compter les hectolitres de lisier, provenant notamment des élevages industriels hors sol, déversés trop souvent sur les terres enneigées ou gelées, qui favorisent le ruissellement...

Le résultat est connu: cours d'eau et lacs pollués, poissons empoisonnés, nitrates dans l'eau potable, nombreuses espèces animales et végétales en voie de disparition, fruits et légumes «normalisés»

jusqu'à en perdre leur saveur, paysages devenus monotones (heureusement qu'on n'a pas rasé les collines et les zones de pente, génératrices de subventions supplémentaires!). Bref, un beau gâchis. Paradoxe final: pour contrer ce processus d'appauvrissement — du sol, du patrimoine génétique et de la qualité des produits — il faut freiner «l'enrichissement» de la terre avec des agents chimiques, diminuer le rendement à l'hectare ou à l'unité de gros ou petit bétail, cesser de produire pour des surplus dont on ne sait que faire.

Et pour que cette politique d'autoréduction n'entraîne pas une diminution du revenu des producteurs, il faut dissocier plus nettement encore qu'aujourd'hui le rendement brut des quantités livrées. Aussi longtemps que les paysans seront d'une certaine manière à la pièce, ils tendront à multiplier leurs livraisons pour augmenter leur revenu.

On ne le répétera jamais assez: la quantité et la qualité s'excluent largement dans la nature. Erwin Müller nous montre les résultats désastreux de la politique agricole actuelle, qui néglige cette loi pourtant fondamentale. Reste à en tirer la conséquence: produire moins, donc mieux. Cela soulagera le sol aujourd'hui maltraité, la conscience des producteurs, les caisses fédérales, et peut-être même le porte-monnaie des consommateurs.

Y. J.

RADIOS LOCALES

Le nerf de la guerre

L'hebdomadaire spécialisé «Tele» (20) vient de publier un très significatif tableau de la situation financière de quinze radios locales suisses émettant totalement ou partiellement en allemand. Les chiffres ont été en grande partie fournis par les responsables de ces émetteurs. Ils concernent l'année passée.

Quelques points de repère: les budgets se sont échelonnés entre 170 000 francs («Radio-Sarine»,

Fribourg, lancement en avril) et 3 millions («Radio Z», Zurich).

Les comptes ont été bénéficiaires dans deux cas: «Basilisk» (Bâle) et «Radio 24» (Roger Schwinski, Zurich) et l'équilibre a été atteint dans le cas très particulier de «Matterhorn» (Zermatt). Pour les autres, les excédents de dépenses se situent entre 23 000 francs («Radio-Sarine») et 652 000 francs («Zürisee», Stäfa); ce, pour les onze émetteurs ayant bien voulu fournir des indications (l'hebdomadaire zofingien évalué à 2 millions les pertes de «Radio Z», restée muette sur ce point). Il conviendrait cependant d'avoir des indications moins fragmentaires pour juger de la situation exacte des stations. C'est ainsi que les «supporters» de «Förderband», la radio culturelle bernoise, ont appris récemment que les animateurs suivent une politique financière très conservatrice,

LOGEMENT

Législation et effets pervers

La semaine dernière, nous avons présenté un dossier sur l'aide fédérale à la construction de logements, vue sous l'angle de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

Pour compléter le dossier, signalons l'ouvrage de Bassand, Chevalier et Zimmermann, «Politique et logement. Mise en œuvre d'une politique fédérale d'incitation à la construction de logements sociaux», consacré aux effets de la loi fédérale de 1965 entre 1966 et 1976¹.

Outre une utile synthèse des interventions fédérales en matière de logement depuis la guerre, le livre des chercheurs lausannois propose une étude détaillée de la genèse de la loi et de son application, notamment dans le canton de Vaud. De leurs conclusions retenons que la politique fédérale du logement met en jeu plusieurs acteurs dont les stratégies ne con-

ne dépensent pour l'exploitation que ce qu'ils encaissent (le déficit de 1984 est dû à la prise en compte, autorisée au début, des investissements de démarrage).

L'enquête de «Tele» ne révèle qu'un chiffre important pour les émetteurs romands: «Radio L» disposerait de 11 à 12 minutes de publicité garantie sur les quinze minutes quotidiennes autorisées. Ce succès s'expliquerait par le professionnalisme des animateurs et la bonne structure multi-médiale de soutien («24 Heures», «Le Matin», etc.).

Quant aux enquêtes accompagnant les essais, elles commencent à être connues. Pour les deux radios bernoises «Förderband» et «ExtraBe», c'est Matthias F. Steinmann, responsable du service de recherche de la SSR et chargé d'enseignement sur les médias à l'Université de Berne, qui en assume la responsabilité.

duisent pas toujours aux objectifs que le législateur avait en tête au moment des débats parlementaires. Si en dix ans 40 000 logements, sur un maximum de 55 000 prévus par la loi, ont pu être réalisés grâce à l'aide fédérale, force est de constater que les centres urbains fortement touchés par la crise ont le moins fait appel à la manne de la Confédération. Il apparaît que les promoteurs privés, dans un contexte de forte crise, ont tendance à délaissé le logement social au profit du logement libre, plus rentable et, grâce à la crise, assuré de trouver preneur. Par contre, ce sont les coopératives de logement et les communes qui ont, le plus, sollicité l'aide fédérale; elles n'ont pourtant pas réussi à compenser quantitativement le désintérêt des professionnels de la construction, seuls à même de réaliser massivement du logement social. En outre les investisseurs institutionnels — assurances, caisses de retraite — intéressés à placer leurs capitaux, n'ont pas été incités à faire usage d'une loi qui prévoyait avant tout le recours au crédit hypothécaire et un taux de profit limité.

Comme quoi la législation peut être pavée de bonnes intentions, sans pour autant mettre en œuvre les moyens adéquats pour réaliser ces intentions.

¹ Lausanne, 1984, Presses polytechniques romandes,

Le rempart du langage

Mon article sur la «Justice impénétrable» (DP 775) n'a guère eu l'heur de plaire! De différents côtés, on me fait valoir que je confonds tout et que je n'y comprends rien — quant à ce dernier point, à dire vrai, c'est précisément ce que je disais, mais selon mes interlocuteurs, c'est à ma mauvaise volonté que je devrais m'en prendre et au fait que j'ai négligé de m'informer.

Dans les termes les plus courtois, l'un d'eux, l'ancien juge Philibert Muret, a même pris la peine de m'écrire, et sa réponse mérite d'être citée:

«Le *langage judiciaire* est moins obscur qu'autrefois. Il l'est encore pour le profane, comme tout vocabulaire technique. Comment expliquer ou remplacer des termes précis comme «allégué» ou «commission rogatoire»? Quiconque veut s'informer le peut (au greffe du tribunal, auprès d'un service de consultations juridiques, voire auprès d'un consulat) sans nécessairement passer par un avocat.

»La convocation par la *Feuille des avis officiels* est exceptionnelle, lorsque le destinataire est vraiment introuvable (ce n'est la faute ni du tribunal, ni de la partie adverse!). Les chances d'atteindre l'intéressé sont évidemment faibles; mais comment faire mieux? La disparition d'une partie ne doit pas empêcher l'autre d'obtenir un jugement, ce serait trop commode!

»La *langue officielle* est le français, notamment dans les publications, pour des raisons évidentes. En voudrait-on une autre, laquelle choisir pour atteindre un destinataire dont on ignore tout sauf le nom? Aux audiences en revanche, il y a toujours un interprète lorsque c'est nécessaire.

»La *gratuité de la procédure* est un remède illusoire, qui crée autant d'injustices qu'il ne prétend en supprimer. Elle profite au riche autant qu'au pauvre, à celui qui a tort autant qu'à celui qui a

raison. Elle encombre les tribunaux de réclamations insoutenables (keskonrisk? dirait Queneau). Il suffit de corriger l'obstacle des frais par un système de dispenses (qui existe) lorsque les circonstances le justifient (plaideur modeste, prétention soutenable).

»En un mot: rien n'est parfait, mais comment faire mieux?»

Dont acte. Le lecteur jugera. Mon tort — mais je ne disposais pas d'assez de place — c'est de n'avoir parlé que d'un cas, et que de la «justice». Le langage judiciaire demeure obscur pour le profane, écrit M. Muret, «comme tout vocabulaire technique». C'est bien ce que je déplore! *Profane* signifie «étranger aux choses sacrées», par extension «non initié» (à telle ou telle science). L'ennui, c'est que ce qui concerne la justice est une science, mais que cette science nous concerne tous. Or ce qui m'effraye, c'est que de manière générale, *tous* les vocabulaires techniques tendent à devenir impénétrables.

Je ne dirai rien du vocabulaire de la médecine et de la pharmacie: la chose est évidente.

Mais prenez le langage de la critique littéraire. Parlant du roman de Victor Hugo, M. Charles Grivel, qui fut candidat récemment à la chaire de Michel Dentan, écrit («Hugo dans les marges», éd. Zoé): «La plume hugolienne absolutise tout ce qu'elle touche; cela ne fait effet, écrit, que de cette façon, si la phrase qui arrive surpasse celle qui a précédé, si le mot supplante le mot, si la pensée enchérit sur la pensée sans bouger de sa place. Sublimation généralisée: un objet de narration — hache ou brigand, jeune fille ou cheveux longs, sont des cumuls; ils se présentent comme un faisceau d'attributs variés toujours hyperboliques, saisis au plus fort niveau de leur existence, comme arquebouts dans l'opiniâtre tentative de s'exprimer «tels qu'en eux-mêmes» par impossible, tautologiquement de toute façon.»

Pour moi, c'est du chinois — mais il est bien vrai qu'on peut se passer fort bien de littérature. La semaine prochaine, je parlerai d'assurances et de salaires...

Feu vert pour un lobby

La parution d'«Ecomobile», ou comment «sortir de l'impasse des transports»¹ marquera une date: voici que s'affirme, dans ce secteur politique crucial, un nouveau partenaire à part entière. Fini le règne des décisions en circuits fermés, où les représentants des clubs d'automobilistes colloquaient, à tous les échelons, avec des autorités qui n'avaient rien à leur refuser, la vision apocalyptique de milliers et de milliers de conducteurs en colère, prêts à descendre dans la rue en rangs serrés derrière les bannières du TCS ou de l'ACS, suffisant à faire la décision.

Preennent donc la parole d'autres usagers de la route et du rail, sensibles à d'autres priorités que celles de la voiture reine, décidés à défendre une autre politique des transports et prêts à faire valoir une vue d'ensemble de leurs préoccupations, au-delà de combats ponctuels contre les menées du lobby en place.

Ces quelque 150 pages de constats, d'analyses, de propositions et de documents ne dépayseront pas les lecteurs de DP qui y retrouveront la plupart des thèses défendues dans ces colonnes depuis des années. Mais la formule ramassée et claire de ce manifeste est tout à fait indiquée au moment où la politique des transports se présente plus que jamais, pour le commun des mortels, comme un ensemble touffu et disparate de projets, de réformes plus ou moins globales, de contre-propositions et d'initiatives diverses. En fait, tout est passé brièvement en revue dans «Ecomobile», et des notes détaillées permettront aux personnes spécialement sensibilisées à tel ou tel aspect des problèmes soulevés de remonter facilement aux sources.

Pour mémoire, les idées-force de cette «politique

¹ «Ecomobile. Sortir de l'impasse des transports», Jean-Claude Hennet. Association suisse des transports (Delémont) et Editions d'En-Bas (Lausanne). Publié avec l'appui du WWF Suisse et de l'Institut suisse de la vie.

des transports qui respecte l'homme et l'environnement». A la base, cinq principes:

1. *Appliquer le principe de causalité (pollueur-payeur)*: «Pour pratiquer la vérité des prix, il faut arrêter de mentir sur les coûts. Il convient donc d'intégrer les coûts sociaux dans la comptabilité des transports. A défaut de pouvoir actuellement lire les chiffres avec précision, on procédera à des estimations sur la base des données connues à ce jour.»

2. *Eviter tout trafic inutile*: «Une grande partie des déplacements «obligés» résulte de l'éloignement du lieu de travail de celui de domicile, du domicile par rapport aux centres d'achat, ou encore du domicile par rapport aux zones de détente. Il convient donc, par une politique appropriée d'aménagement du territoire, de réduire les distances entre ces différentes zones vitales. De même, des mesures doivent être prises afin d'améliorer les conditions d'habitat: les exodes massifs de population trouvent en partie leur origine dans une qualité de vie insuffisante au lieu de domicile.»

3. *Promouvoir le trafic non motorisé*: «Il faut redonner aux gens le goût de se déplacer sans leur voiture et d'avoir recours à leur propre énergie.»

4. *Favoriser les transports publics*: «Pour les trajets dont la distance rend l'usage des véhicules à moteur indispensable, tout doit être entrepris pour que l'utilisateur porte son choix sur les transports publics.»

5. *Lutter contre les émissions à la source*: «Il est possible de rendre beaucoup moins polluants les moyens de transports. Le critère essentiel ne doit alors plus être «ce qui est supportable pour l'économie», mais plutôt ce qui est techniquement possible ou encore indispensable pour le maintien du cadre de vie. Les mesures visent ici avant tout le trafic routier, mais des progrès sont nécessaires également dans le domaine ferroviaire (réduction du bruit notamment).»

Bien sûr, une telle réflexion est plus délicate à «faire passer» dans le grand public que la démagogie courante des faux prophètes des «dernières libertés individuelles» qui se défendent soit-disant

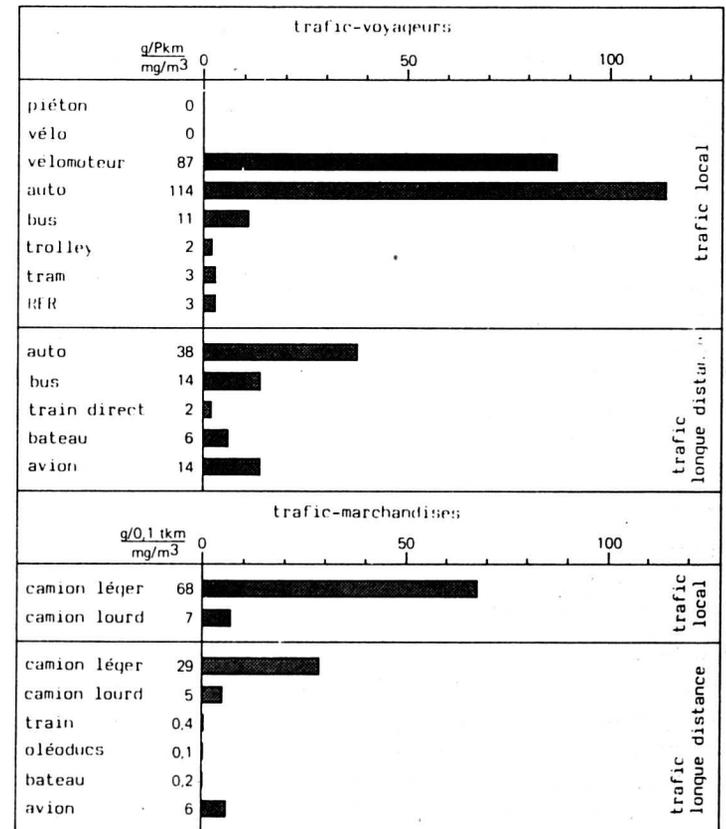
sur la route. Et pourtant, il suffira de lire les deux pages de «postface» de Jean-François Aubert pour remettre facilement l'église au milieu du village. Intitulé modestement «A propos de quelques idées reçues», ce texte est un programme à lui tout seul. Risquons une petite citation, pour le plaisir, sans prétention de résumer la pensée de l'auteur: «(...) Deuxième idée reçue (...): que les dépenses routières sont seules conformes à l'intérêt des automobilistes. Erreur profonde! Mon intérêt d'automobi-

liste — et j'ai eu le temps d'y penser pendant toutes les heures que j'ai passées au volant — c'est d'être seul sur la route quand je m'y trouve et de mettre les autres conducteurs, à commencer par les chauffeurs de camions, dans le train.»

Reste à faire valoir ce changement de cap dans les milieux politiques et «intéressés». C'est une autre affaire. Mais les jalons sont posés pour un débat moins déséquilibré.

Importance des émissions polluantes selon les différents modes de déplacement

En fonction de la nocivité des émissions polluantes. Ont été pris en considération: CO, HC, NOx, SO2, pb, suie et poussière. Exprimée en gramme par personne/kilomètre ou 0,1 tonne/kilomètre, et mesurée en milligramme par mètre cube!



Source: étude réalisée par le bureau Basler & Hoffmann pour le compte de l'Office fédéral des transports, Zurich, 1973.

ENVIRONNEMENT

La logique

La récente actualité a mis en évidence les profondes réticences des individus comme des collectivités à prendre des mesures rapides et sérieuses contre la dégradation croissante de l'environnement. Liberté personnelle et nécessité économique sont les arguments majeurs qui justifient (encore) notre refus d'ouvrir les yeux.

Samuel Mauch, vice-président de l'Association suisse pour la recherche prospective, a tenu des propos qui illustrent bien l'irrationalité de notre attitude: si notre société industrielle veut limiter le risque de voir le sol être détruit par empoisonnement — ce sol qui est le support de notre alimentation — et la faim réapparaître en Europe, nous devons reconnaître la nécessité de mener une politique de sécurité écologique et économique. Au lieu de cela, nous nous comportons comme si le danger n'existait pas. Si, par exemple, nous traitions la menace militaire comme nous le faisons avec la menace écologique, nous n'aurions pas d'armée, car nous n'accepterions de dépenser de l'argent pour la défense militaire que lorsqu'il s'avérerait que les bombes qui nous tombent sur la tête sont bien celles d'un agresseur.

BÉTON

Les règles de l'art

L'affaire ne date pas d'aujourd'hui: lors de l'examen du rapport de gestion 1983 du Conseil fédéral, les parlementaires s'étaient émus de l'état du réseau des routes nationales (affaire du pont d'Elmenrütli, sur la N2 dans le canton d'Uri, notamment) et de l'importance des sommes nécessaires pour mener à bien les travaux de réparation inévitables. Comme en Suisse, tout finit et tout

commence par un rapport, mandat avait été confié à la commission de gestion du National d'établir un document définitif sur le sujet.

Aussitôt dit, et pas vraiment aussitôt fait, puisque ledit rapport vient seulement d'être publié. On épargnera aux lecteurs de DP les finesses de l'examen de la situation entrepris par les commissaires. On leur livrera seulement la première des «recommandations» au Conseil fédéral qui conclut ce travail et qui est formulée de la façon suivante:

«Un principe doit être respecté par-dessus tout, dans la construction des routes nationales également: il faut construire selon toutes les règles de l'art; les normes SIA doivent être appliquées à l'évolution de la technique et appliquées dans tous les cas.»

Cela allait sans dire, remarquerez-vous peut-être. Mais c'est si rassurant lorsque c'est dit... A part ça, selon quels principes les routes nationales ont-elles été construites jusqu'ici?

LANGAGE

La géode

Au parc de la Villette de Paris (au futur parc, qui attend ses «folies», mais qui a déjà reçu ses platanes de quatre mètres, transplantés, ah! l'impatience des paysagistes, car, face au Palais de la Science, où l'on va célébrer la science et la nature, on n'accepte pas que les arbres du décor prennent leur temps), la gigantesque sphère de la géode vous renvoie tous les reflets du ciel, du soleil et, à sa base, votre silhouette de passant. Il est vrai qu'elle ne se mire pas encore, à la Taj Mahal, dans son bassin d'eau, tête en bas. Le bassin est à sec.

La sphère vous laisse voir son intérieur enveloppant. Couché dans un fauteuil souple, dominé par un écran gigantesque hémisphérique, les sons, la musique partant de tous côtés, vous prenez votre bain sensoriel. Bonheur foetal, vraiment.

Cela dit, on vous passe la fiche technique. Procédé omnimax, avec la collaboration d'ordinateurs, de lasers. Image 35 mm × 9 ou écran de 1000 m². Prix

spéciaux pour familles nombreuses, militaires et, signe des temps, chômeurs.

Dans la recherche de l'illusion recréée, le cinéma avait tué les «pièces à machine», du XVII^e, du XVIII^e de l'opéra. Intéressant, peut-être parce que toute une mode de spectacle va dans ce sens, de voir qu'à son tour il se crée sa propre machinerie, à la recherche, à la fois et contradictoirement, d'une réalité totalement restituée (les chutes du Niagara, comme si vous y étiez) et d'un dépaysement, tous les sens, images et sons, confondus dans l'envoûtement synesthésique. A la fois le réalisme des panoramas d'autrefois et les dérives wagnériennes.

Cette machinerie peut-elle être langage? Et pour dire quoi? Le premier film démonstratif montre des cartes postales, superbes: ce chalutier glissant entre des falaises de glace, mais aussi la tour Eiffel! Plus le lieu commun est stéréotypé, plus il exige de moyens. Le cliché, multiplié par 9, devient inédit, tout en étant déjà vu.

Mais encore... Avec ce ciel qui peut vous tomber sur la tête, le fantastique, le prodige devient tangible. D'une grande machinerie peut toujours surgir le Commandeur en habit de superstition. Mais aussi on rêve d'un nouvel opéra, d'un nouveau Bergman-Mozart; on imagine Fellini avec du 35 × 9. Des trucs à prendre son pied, godant et géodant. Peut-être. **A. G.**

NZZ

Signe des temps

La «Neue Zürcher Zeitung» publie un cahier hebdomadaire, «Science et technique». Dès maintenant le journal zurichois offre le dernier mercredi de chaque mois un supplément, «Technologie et société»: il s'agit «de présenter à partir d'exemples concrets dans quelles conditions naissent de nouvelles techniques, des entreprises innovatrices, quel est leur avenir, quel est leur impact sur l'économie, le monde du travail, les loisirs, l'école, l'éducation et la société en général».